



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 27
Mercredi 10 juillet 2024

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait encore augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement

Rétribution: à discuter (mandat)

Date d'entrée en fonction: 1.9.2024

Renseignements supplémentaires: Eric Leuenberger, 079 694 40 58 / Nadine Guillet, 079 575 86 04

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: 14.7.2024

Belprahon, le 3 juillet 2024

Le Conseil communal

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le dimanche 6 octobre 2024, pour procéder, par le système des urnes et le principe de vote majoritaire, à l'élection:

de deux membres du Conseil communal

pour terminer la période de législation jusqu'au 31 décembre 2027, selon les articles 2 et 43 du règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune mixte de Corcelles.

Le vote aura lieu le dimanche 6 octobre 2024 de 11h à 12h au bureau du Secrétariat communal ou par correspondance jusqu'au jour du scrutin à 10h45.

Dépôt des listes

Les listes des candidat(e)s doivent être déposées au Secrétariat communal jusqu'au vendredi 23 août 2024, 17h dernier délai, conformément à l'article 28 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes. Chaque liste de candidats et candidates doit être signée par au moins dix électeurs et électrices. Les candidats et candidates ne sont pas autorisés/ées à signer la liste sur laquelle ils/elles se trouvent. Les électeurs et électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats et candidates pour la même fonction. Ils/elles ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.

Les listes de candidats et candidates doivent contenir le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession et l'adresse ainsi que l'accord signé des candidats et candidates. Chaque liste de candidats et candidates doit porter une dénomination appropriée qui la distingue des autres. Des listes types sont à disposition au bureau du Secrétariat communal.

Elections tacites

Conformément à l'article 42 du règlement communal concernant les élections et votations aux urnes, si le nombre de candidat valablement présenté se trouve être égal au nombre de siège à repourvoir, le Conseil communal proclamera élus tacitement le/la candidat/e sans opération électorale.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal

Mise au concours

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances



Arrondissement

Hôtellerie et restauration

Heures de fermeture le 31 juillet et le 1^{er} août 2024

Pendant les nuits du 31 juillet au 1^{er} août 2024 et du 1^{er} au 2 août 2024, les établissements d'hôtellerie et de restauration du canton de Berne peuvent rester ouverts jusqu'à 3h30 au plus tard. Conformément à l'article 13 LHR (RSB 935.11), aucune autorisation complémentaire de dépassement d'horaire n'est requise.

D'ores et déjà, nous remercions les clients et les acteurs de l'hôtellerie et de la restauration à ne pas troubler le repos du voisinage.

Courtellary, le 10 juillet 2024

Les préfètes: S. Niederhauser, R. Stebler et F. Steck



Belprahon

Syndicat scolaire du Grandval

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations
- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)



Corcelles

Avis de construction

Maître d'ouvrage: S.I. Aés SA, Route de Soleure 4, 2740 Moutier

Auteur du projet: Eco6therm Sàrl, Montchemin 18, 2832 Rebeuvelier

Propriétaire foncier: S.I. Aés SA, Route de Soleure 4, 2740 Moutier

Emplacement: parcelle N° 374, Pré de la Vacherie 3, 2747 Corcelles

Projet: installation (extension) photovoltaïque en façade

Zone d'affectation: hors zone à bâtir

Dérrogation: art. 24 ss LAT / 81 ss LC

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 10 août 2024, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous ou sur la plateforme eBau.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le secrétariat communal

Elections communales complémentaires 2024

Suite au départ de Messieurs Dominic Zbinden et Jean-Denis Ast, deux postes de membre au conseil communal sont à repourvoir.

- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations
- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait encore augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement
- ...

Rétribution : à discuter (mandat)

Date d'entrée en fonction : 1.9.2024

Renseignements supplémentaires : Eric Leuenberger, 079 694 40 58 / Nadine Guillet, 079 575 86 04

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : 14.7.2024

Grandval, le 24 juin 2024

Le Syndicat scolaire du Grand Val

Remerciements

C'est avec regret que les autorités communales ont pris acte de la démission de Monsieur Dominic Zbinden de son poste de Conseiller communal.

Nous tenons à le remercier pour la bonne collaboration ainsi que l'excellente entente que nous avons pu entretenir au sein du conseil.

Nous lui souhaitons plein de succès pour la suite.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal

Remerciements

C'est avec regret que les autorités communales ont pris acte de la démission de Monsieur Jean-Denis Ast de son poste de Conseiller communal.

Nous tenons à le remercier pour la bonne collaboration ainsi que l'excellente entente que nous avons pu entretenir au sein du conseil.

Nous lui souhaitons plein de succès pour la suite.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal

Vice-Mairie 2024 - Changement

Lors de sa séance du 4 juillet 2024, le Conseil communal a nommé Monsieur Pierre Ferrus en qualité de Vice-Maire pour l'année 2024 en remplacement de Monsieur Jean-Denis Ast.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal

Fermeture de l'administration communale - Vacances d'été 2024

Le bureau communal sera fermé du 15 juillet 2024 au 9 août 2024 inclus.

La réouverture du bureau communal se fera le mardi 13 août 2024 de 10h à 11h.

En cas d'urgence ou pour prendre rendez-vous pour consulter un dossier en dépôt public uniquement, nous vous prions de prendre contact comme suit :

Du 15 au 19 juillet 2024 au 079 590 83 74

Du 22 au 26 juillet 2024 au 076 208 58 92

Du 29 juillet au 9 août 2024 au 079 602 34 14

Les autorités communales souhaitent un bel été à toutes et tous.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 27 juin 2024

En vertu de l'article 71 alinéa 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 27 juin 2024 est déposé publiquement durant 30 jours, soit du 11 juillet au 10 août 2024 inclus, au Secrétariat communal.

Le procès-verbal pourra être consulté durant les heures d'ouvertures du Secrétariat communal soit tous les mardis de 10h à 11h et les jeudis de 17h à 18h30. Toutefois, en raison de la fermeture du bureau communal du 15 juillet 2024 au 9 août 2024, un rendez-vous devra être demandé au numéros suivants :

Du 15 au 19 juillet 2024 au 079 590 83 74

Du 22 au 26 juillet 2024 au 076 208 58 92

Du 29 juillet au 9 août 2024 au 079 602 34 14

Durant le délai, il est possible de former opposition contre son contenu. L'opposition doit être adressée au Conseil communal, dûment signée et munie de motifs valables.

Corcelles, le 4 juillet 2024

Le Conseil communal



Court

Avis de construction

Requérante : Elodie Rossé, rue des Fleurs 10, 2738 Court

Propriétaires : Elodie et Jonathan Rossé, rue des Fleurs 10, 2738 Court

Auteur du projet : Luescher Maçonnerie SA, rue du Moulin 2a, 2740 Moutier

Emplacement : parcelle N° 1460, au lieu-dit « rue des Fleurs 10 », 2738 Court

Projet : installation d'un nouveau poêle à bois (en complément du chauffage existant) avec canal de fumée en toiture

Chauffage : inchangé ; ajout d'un poêle mixte (bois + pellets)

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone d'affectation : H2a

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 2 août 2024 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Vallée 19, 2738 Court). Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h30 à 11h30, du lundi au vendredi (excepté le 1^{er} août 2024).

Court, le 3 juillet 2024

Municipalité de Court, administration municipale

Avis de construction

Requérante : Ultra Décolletage SA, Rue des Gorges 3, 2738 Court.

Auteur du projet : Etienne Chavanne SA, Rue de Bellevue 2a, 3832 Rebeuvelier.

Emplacement : parcelles N°s 672 et 1364, au lieu-dit : « Rue des Gorges 3 », commune de Court.

Projet : démolition des bâtiments nos 5, 5a et 7 sis à la Rue des Gorges et agrandissement de l'usine existante en contiguïté Est (espace de production), pose d'un monobloc de ventilation à l'arrière du bâtiment existant et d'un aérorefroidisseur en toiture + aménagement d'une paroi clouée enterrée au Nord de l'agrandissement projeté.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA2.

Recensement arch. : bâtiment digne de protection et objet C.

Dérogations : art. 80 LR, 33 al. 2 et 53 RCC.

Remarque : facilité accordée concernant la suppression du gabarit à l'angle Sud-Ouest de l'agrandissement projeté pour garantir l'accès à la place de stationnement. Un panneau d'information avec les plans du projet est posé sur le lieu du projet pour assurer l'information suffisante des voisins et du public.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2024 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juillet 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Fermeture de l'administration

L'administration municipale fermera ses portes le vendredi 12 juillet 2024 à midi et les rouvrira le lundi 5 août 2024 à 10h30. Durant cette période de fermeture, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi (sauf le 1^{er} août 2024), entre 10h30 et 11h30, au 032 497 71 12.

Les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter l'administration municipale au numéro précité en vue de fixer un rendez-vous.

Le Conseil municipal et le personnel souhaitent une belle période estivale à toute la population.

Court, le 10 juillet 2024

Municipalité de Court, Conseil municipal



Crémises

Avis de construction

Requérante : J. Baertschi SA, Rue de l'Industrie 71, 2746 Crémises.

Auteur du projet : Solex Ingénierie Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 770, au lieu-dit : « Rue de l'Industrie 71 », commune de Crémises.

Projet : remplacement d'un refroidisseur extérieur et installation d'un évaporateur sur le toit du bâtiment.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : zone d'activités A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 août 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Crémines. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 juillet 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Syndicat scolaire du Grandval

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations
- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait encore augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement

Rétribution: à discuter (mandat)

Date d'entrée en fonction: 1.9.2024

Renseignements supplémentaires: Eric Leuenberger, 079 694 40 58 / Nadine Guillet, 079 575 86 04

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: 14.7.2024

Crémines, le 3 juillet 2024

Le Secrétariat

Fermeture du secrétariat communal

Le secrétariat communal sera fermé durant la pause estivale du 29 juillet au 18 août 2024.

Réouverture le mardi 20 août 2024 selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants:

- 076 319 03 71
- 077 450 83 27

Bel été à tous!

Crémines, le 10 juillet 2024

Le Conseil communal



Eschert

Vacances d'été

Fermeture du bureau communal

L'administration communale d'Eschert sera fermée dès jeudi 18 juillet jusqu'au vendredi 9 août 2024. Reprise le lundi 12 août 2024 aux horaires habituels.

En cas d'urgence et durant les horaires standards de bureau, merci de contacter le 079 742 00 18.

Le Conseil communal ainsi que l'administration vous souhaitent un bel été.

Eschert, le 3 juillet 2024

Secrétariat communal

Mise au concours - Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations
- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait encore augmenter à l'avenir.

Profil recherché

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances
- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement
- ...

Rétribution: à discuter (mandat)

Date d'entrée en fonction: 1.9.2024

Renseignements supplémentaires: Eric Leuenberger, 079 694 40 58 / Nadine Guillet, 079 575 86 04

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation: 14.7.2024

Eschert, le 3 juillet 2024

Syndicat scolaire du Grandval



Grandval

Rappel bons de garde 2024-2025

Les demandes pour les bons de garde 2024-2025 doivent être déposées avant le 31 juillet 2024 afin d'obtenir un subventionnement dès août 2024.

En raison de la fermeture estivale du secrétariat et afin de pouvoir respecter le délai de dépôt, une ouverture exceptionnelle est organisée le **lundi 15 juillet de 8h à 11h et de 14h à 17h**, ainsi que le **jeudi 18 juillet de 14h à 17h**.

En cas de délai non respecté, le début de la prise en charge est repoussé d'un ou plusieurs mois.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre l'administrateur des finances par mail: finances@grandval.ch

Grandval, le 10 juillet 2024

Le Conseil municipal

Fermeture estivale

En raison des vacances d'été, le secrétariat municipal sera fermé du 15 juillet au 12 août 2024.

Réouverture le mercredi 14 août selon l'horaire habituel.

En cas d'urgence et pour la consultation des dossiers en dépôt public (fixation d'un rendez-vous), merci de contacter le maire, M. Laubscher au numéro suivant: 079 335 80 12.

Le Conseil municipal vous souhaite d'ores et déjà de belles vacances d'été.

Grandval, le 3 juillet 2024

Le Conseil municipal

Mise au concours

Syndicat scolaire du Grandval

Mise au concours

Secrétaire de la commission scolaire (5 %)

Le Syndicat scolaire du Grand Val (SGV) met au concours le poste de secrétaire de la Commission scolaire (mandat).

Missions et responsabilités:

- Participer aux séances des membres de la Commission scolaire (minimum 5 séances/an)
- Participer aux séances du Bureau (minimum 6 séances/an)
- Gérer le suivi administratif des décisions de la Commission scolaire et du Bureau (préparation des séances, suivis des dossiers en cours, ...)
- Rédiger des courriers, des notes et les procès-verbaux des séances
- Gérer l'agenda de la Commission scolaire et envoyer les convocations
- Rédiger divers documents administratifs (contrats d'engagement, certificats de travail, ...)
- Gérer l'archivage des dossiers
- Diverses tâches administratives selon nécessité

Taux d'engagement:

Cette fonction requiert actuellement entre 80-100 heures de travail par an (correspond à un taux d'engagement d'env. 5%) et pourrait encore augmenter à l'avenir.

Profil recherché:

- Employé-e de commerce ou équivalent
- Aisance dans la gestion administrative de séances de travail et dans la tenue de procès-verbaux
- Disponibilité également en soirée pour les séances

- Intérêt pour l'école publique et son fonctionnement

- ...

Rétribution : à discuter (mandat)

Date d'entrée en fonction : 1.9.2024

Renseignements supplémentaires : Eric Leuenberger, 079 694 40 58 / Nadine Guillet, 079 575 86 04

Les postulations sont à adresser par mail à l'adresse suivante : presidence.commission@ecole-sgv.ch

Délai de postulation : 14.7.2024

Grandval, le 3 juillet 2024

Le Conseil municipal



Loveresse

Avis de construction

Requérant et propriétaire foncier : Garage Longauto Sàrl, Clos là Outre 30, 2732 Loveresse.

Auteur du projet : Paerlitec SA, Grand- Rue 49, 2720 Tramelan.

Emplacement : Parcelle N° 735, Clos là Outre 30, 2732 Loveresse

Description du projet : Mise en place d'une pompe à chaleur extérieure pour le chauffage du bâtiment et des locaux existants.

Dimensions : selon plans déposés

Construction : selon plans déposés

Zone : Zone d'activités

Dépôt public : du 3 juillet au 2 août 2024.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 25 juin 2024

Conseil communal



Moutier

Avis de construction

Requérante : Réseau de l'Arc SA, Rue Beausite 49, 2740 Moutier.

Auteur du projet : Bureau d'architecture Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévilard.

Emplacement : parcelle N° 1546, au lieu-dit : « Rue Beausite 49 », commune de Moutier.

Projet : mise en place d'une nouvelle pergola préfabriquée sur la terrasse de l'étage E devant la véranda existante afin d'offrir aux résidents un espace de détente en plein air.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : UP 12 « Centre hospitalier ».

Dérogations : art. 25 LCFo et 55 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juillet 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : Planair SA, Rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont

Emplacement : Parcelle N° 781, Rue du Crêt 6

Projet : Remplacement du chauffage à mazout par 2 pompes à chaleur air/eau en façade Ouest.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Shahini Mehmet, Champ-Faudin 26, 2740 Moutier

Emplacement : Parcelle N° 3086, Champ-Faudin 26

Projet : Agrandissement des balcons existants en façade Sud, remplacement des volets par des stores

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Crettenand Christine et Stefan, Clos Leuchu 17, 2740 Moutier

Auteur du projet : YAPI Electromécanique SA, 1260 Nyon

Emplacement : Parcelle N° 2033, Clos Leuchu 17

Projet : Pose d'une technique d'épuration dans fosse d'eaux usées existante.

Zone : Agricole

Dérogation : Art. 24 LAT

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Bouille Danaé, Les Neufs-Prés 18, 2740 Moutier

Auteur du projet : YAPI Electromécanique SA, 1260 Nyon

Emplacement : Parcelle N° 2525, Les Neufs-Prés 18

Projet : Pose d'une technique d'épuration dans fosse d'eaux usées existante.

Zone : Agricole

Dérogation : Art. 24 LAT

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 3 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante : Municipalité de Moutier, Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2740 Moutier.

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier.

Emplacement : parcelle N° 1672, au lieu-dit : « Rue du Collège 1b », commune de Moutier.

Projet : changement d'affectation d'un local de stockage existant en une école ménagère avec modification de l'aspect de la façade Sud (ouvertures en façade et aménagement d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite).

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : UP10 « Ecole secondaire / Halle de gymnastique ».

Recensement arch. : bâtiment digne de conservation.

Dérogations : art. 21a LC et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juillet 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante : M^{me} Joane Fahrni, Rue du Viaduc 29, 2740 Moutier.

Auteur du projet : M. Raymond Willy Heyer, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement : parcelle N° 2002, au lieu-dit : « Clos Leuchu 27 », commune de Moutier.

Projet : démolition et reconstruction du chalet, changement d'affectation en habitation permanente, pose d'une STEP privée et pose de grilles gazon sur le chemin et la place privée.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juillet 2024

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Blaser Roger, Ruelle de l'Eglise 10, 2740 Moutier

Auteur du projet: Durex SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 62, Ruelle de l'Eglise 10

Projet: Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure en remplacement d'un chauffage à mazout collectif

Zone: Vieille Ville et zone verte

Recensement architectural: Objet figurant dans l'ensemble bâti A

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 10 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: Gonseth Brigitte, Rue de la Paix 29, 2740 Moutier

Auteur du projet: P.V Invest Concept Sàrl, 1242 Satigny

Emplacement: Parcelle N° 1839, Rue de la Paix 29

Projet: Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau

Zone: HA3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 10 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

****Requête en prolongation de la durée de validité du permis de construire 7084 délivré par le Bureau de la Commission de l'Urbanisme le 1^{er} juin 2021****

Requérant: Gobat Charles et consorts, Route de Bâle 2, 2800 Delémont

Auteur du projet: Gobat architectes SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 3373, Avenue de Bellevue 42

Projet: Construction d'une maison familiale avec garage intégré, pompe à chaleur et panneaux solaires photovoltaïques en toiture

Zone: H3

Dérogation: Art. 26 RCC

Prolongation de la validité du permis: jusqu'au 1^{er} juin 2026.

Les oppositions, **uniquement contre la prolongation de la durée de validité du permis de construire**, faites par écrit et motivées seront reçues jusqu'au 9 août 2024 auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1). Moutier, le 10 juillet 2024

Services Techniques-Urbanisme



Rebévelier

Vacances d'été - fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été, l'administration communale sera fermée du 19 juillet au 9 août 2024 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le maire au 079 792 06 08.

Les autorités communales vous souhaitent d'ores et déjà un bel été!

Rebévelier, le 8 juillet 2024

Le Conseil communal



Reconvilier

04.0302.0167 – eBau 2024-8912

Avis de construction

Requérant(s): Mazinga, Doris et Fabrice, rue du Moulin 11, 2732 Reconvilier, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 29, rue du moulin 11

Projet: Transformation, réalisation d'un studio et d'un appartement de 4 pièces au rez-de-chaussée, d'un appartement de 3 pièces au 1^{er} étage, d'un appartement de 5 pièces au 1^{er} étage et au 2^e étage. Réalisation de 3 places de parc extérieures.

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H3

Dérogations: Art 80 LR, Art 17 RCC

Publication: dès le 10 juillet, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 10 août 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 8 juillet 2024

Administration des constructions a.i.

04.0302.0161 – eBau 2024-4378

Avis de construction

Requérant(s): Gigon, Michel et Janet, Rue de Bel-Air 34, 2732 Reconvilier

Emplacement: Parcelle N° 897, Rue de Bel-Air 34

Projet: Installation photovoltaïque en toiture

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H2

Dérogation: bâtiment digne de conservation

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 9 août inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 8 juillet 2024

Administration des constructions a.i.

04.0302.0166 – eBau 2024-7906

Avis de construction

Requérant(s): Merse Immobiliers AG, CP 861, Rue de l'Hôpital 12, 2502 Bienne

Auteur du projet: k w s a, rue Charles Schäublin 3 - cp 161, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 1544, Rue du Moulin 4A-4C, Reconvilier

Projet: Construction d'un couvert à voitures au NORD sur les places de parc déjà présentes selon le permis de construire déjà accordé (11 juin 2018) et ajout de 7 places de parc supplémentaires et 3 bornes de recharge à l'EST selon le même permis de construire déjà accordé. Aucune modification de remodelage de terrain prévu.

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H3

Dérogations: Art 17 RCC

Publication: dès le 10 juillet, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant: www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 8 juillet 2024

Administration des constructions a.i.

Election municipale complémentaire du Vice-président des Assemblées municipales

Le Conseil municipal a fixé au 22 septembre 2024 l'élection complémentaire du Vice-président de l'Assemblée municipale, selon le système de la représentation majoritaire, pour la fin de la législature actuelle jusqu'au 31 décembre 2026.

Extraits du Règlement relatif aux élections et votations par les urnes:

- Les partis et les groupes d'électeurs qui prétendent à l'attribution du mandat présentent leur liste.
- Chaque liste de candidats doit porter une dénomination qui la distingue des autres listes.
- **Les listes doivent être déposées auprès du secrétariat municipal, Route de Chindon 9, en un exemplaire original jusqu'au jeudi 8 août 2024, à 11 h 30 au plus tard.**
- Les listes doivent indiquer le nom, le prénom, l'année de naissance, la profession, l'adresse exacte, ainsi que l'accord signé du candidat.
- Chaque liste doit porter la signature manuscrite et lisible d'au moins 10 ayants droit au vote en matière communale. Les candidats ne sont pas autorisés à signer la liste sur laquelle ils se trouvent.
- Les électeurs ou les électrices ne peuvent pas signer plus d'une liste de candidats pour la même fonction. Ils ne peuvent pas non plus retirer leur signature après le dépôt de la liste.
- La personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme mandataire et la suivante comme suppléante. Les candidat(e)s ne peuvent figurer sur plus d'une liste pour une même autorité.

- Lorsque le nombre des candidats de toutes les listes réunies ne dépasse pas le nombre de sièges à pourvoir, le Conseil municipal déclare élu tacitement le/s candidat/s. L'élection tacite doit être publiée dans la prochaine Feuille officielle d'avis.
- Si un deuxième tour de scrutin est nécessaire, il a lieu, en général, deux à trois semaines plus tard que le premier tour et est fixé au 13 octobre 2024.

Envoi groupé du matériel de propagande

Conformément à l'article 9, alinéa 4, du Règlement relatif aux élections et votations par les urnes, les partis et groupements ayant déposé des listes de candidats peuvent, s'ils le désirent, participer à l'envoi du matériel de propagande par les soins de la commune.

Les conditions de participation sont les suivantes:

- Aucune contribution financière ni aide ne seront demandées aux partis et groupements.
- Après les éventuels pliages à effectuer par les partis, le matériel de propagande doit avoir le format A5 et son poids ne doit pas dépasser 30 grammes par parti et par électeur.
- Les bulletins de vote non officiels doivent être glissés dans les brochures ou journaux de propagande, de manière à former un tout par parti (format maximal: A5).
- **En raison des votations populaires du 22 septembre 2024 et l'externalisation de la mise sous pli, le matériel de propagande sera livré au secrétariat municipal jusqu'au jeudi 8 août 2024, à 11 h 30 dernier délai, par le dépôt d'une quantité suffisante d'imprimés.**
- Conformément à l'article 7, alinéas 2 et 3, du Règlement relatif aux élections et votations par les urnes, la Municipalité fait imprimer, pour toutes les listes déposées, des bulletins de vote portant la dénomination de la liste, le numéro d'ordre et les indications relatives aux candidats.

Reconvilier, le 17 juin 2024

Le Conseil municipal

Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale du 17 juin 2024

En vertu de l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 17 juin 2024 est déposé publiquement au Secrétariat municipal durant 30 jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au 9 août 2024.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil municipal pendant ledit dépôt. S'il n'y a pas d'opposition ou si l'opposition est rejetée, le procès-verbal sera approuvé par le Conseil municipal.

Reconvilier, le 8 juillet 2024

Le Conseil municipal



Roches

Fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été, les bureaux de l'administration communale resteront fermés du 15 juillet 2024 au 12 août 2024.

Les dossiers en dépôt public durant la période de fermeture pourront être consultés, sur rendez-vous, au 079 480 09 43.

Le Conseil communal ainsi que le personnel de l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà un bel été.

Roches, le 8 juillet 2024

Conseil communal

Procès-verbal assemblée communale

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 20 juin 2024 sera déposé publiquement au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture, **du 14 août 2024 au 12 septembre 2024.**

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du Conseil communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Roches, le 8 juillet 2024

Secrétariat communal



Saicourt

Avis de construction

eBau N° 2024-10716

Requérants: Walther Sylviane et François, Bout de Bise 22, 2712 Le Fuet

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rue du Midi 14, 2720 Tramelan

Rue: Bout de Bise 22, 2712 Le Fuet

Parcelle N°: 913

Projet de construction: Remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur en extérieur côté sud-est

Zone: Mixte

Dérogation: Art. A151, ch. 8, al. 2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Le Fuet, le 3 juillet 2024

Secrétariat municipal

Fête Nationale

Toute la population de la commune de Saicourt et de la région est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} août qui se déroulera à proximité du Stand de tir au Fuet.

A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18 h 30. Des grillades seront proposées par la Société de tir du Fuet.

Fred et son orchestre Nuit Blanche se chargeront de l'animation musicale tout au long de la soirée.

Partie officielle dès 21 h 15:

1. Ensemble du Pierre-Pertuis
2. Salutations des Autorités municipales
3. Ensemble Pierre-Pertuis
4. Feu et feux d'artifice vers 22 h 30.

Dans l'attente de vous voir nombreux, nous vous présentons chères citoyennes et chers citoyens, nos salutations les meilleures.

Le Fuet, le 10 juillet 2024

Conseil municipal

Assemblée de la commune bourgeoise de Saicourt le lundi 12 août 2024 à 19 h au local du conseil à l'école primaire de Saicourt

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 juin 2024
2. Immeuble feuillet no 611 du ban de Saicourt
 - a) Discuter et accepter la dépense pour l'achat de l'immeuble
 - b) Discuter et accepter la dépense pour la rénovation partielle de l'immeuble
3. Discuter et décider l'octroi d'un droit de superficie sur la parcelle no 341 du ban de Saicourt
4. Divers

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saicourt, le 10 juillet 2024

Conseil de bourgeoisie



Saules

Avis de construction

Requérant: M. Stéphane Weber, Milieu du Village 4, 2732 Saules.

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelle N° 1, au lieu-dit: «Milieu du Village 9», commune de Saules.

Projet: réfection et modification des aménagements extérieurs comprenant la pose de pavés gazon et d'enrobé bitumineux sur un accès existant, l'agrandissement de deux dalles en béton et le réaménagement des places de stationnement sur de nouvelles surfaces en pavés gazon.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre ancien.

Recensement arch.: objet C, bâtiment digne de protection, sous contrat de classement depuis le 11 février 2014, ensemble bâti A.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juillet 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Fermeture estivale de l'Administration communale

L'administration communale sera fermée du lundi 15 juillet au vendredi 9 août 2024.

Pour consulter des dossiers en dépôt public, veuillez vous adresser au maire au 032 481 34 61.

Saules, le 19 juin 2024

Administration communale



Seehof

Stellenangebot

Sekretärin der Schulkommission (5%)

Die Schulkommission Grand Val (SGV) schreibt die Stelle des Sekretärs/der Sekretärin der Schulkommission aus (Mandat).

Aufgaben und Verantwortlichkeiten

- Teilnahme an den Sitzungen der Mitglieder der Schulkommission (mindestens 5 Sitzungen/Jahr)
- An den Sitzungen des Büros teilnehmen (mindestens 6 Sitzungen/Jahr)
- Die administrative Weiterverfolgung der Entscheidungen der Schulkommission und des Büros (Vorbereitung der Sitzungen, Weiterverfolgung der laufenden Dossiers, ...)
- Verfassen von Briefen, Notizen und Sitzungsprotokollen
- Die Agenda der Schulkommission verwalten und Einladungen versenden
- Verschiedene administrative Dokumente verfassen (Anstellungsverträge, Arbeitszeugnisse, ...)
- Die Archivierung von Akten verwalten
- Verschiedene administrative Aufgaben nach Bedarf

Anstellungsgrad

Diese Funktion erfordert derzeit zwischen 80 - 100 Arbeitsstunden pro Jahr (entspricht einer Anstellungsquote von ca. 5%) und könnte in Zukunft noch zunehmen.

Gesuchtes Profil

- Kaufmännische/r Angestellte/r oder gleichwertig
- Gewandtheit im administrativen Management von Arbeitssitzungen und im Führen von Protokollen.
- Verfügbarkeit auch am Abend für Sitzungen
- Interesse an der öffentlichen Schule und deren Funktionsweise.
- Sprache Französisch

Entlohnung: zu diskutieren (Mandat) Datum des Amtsantritts: 1.9.2024 Weitere Auskünfte: Eric Leuenberger 079 694 40 58 / Nadine Guillet 079 575 86 04.

Bewerbungen sind per E-Mail an folgende Adresse zu richten: presidence.commission@ecole-sgv.ch

Bewerbungsfrist: 14.7.2024

Seehof, den 24. Juni 2024

Der Gemeinderat Seehof

Sorvilier, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sorvilier, le 3 juillet 2024

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérant : M. Claude Voutat, Rue de la Faverge 54, 2853 Courfaivre.

Projet : installation d'une pompe à chaleur air-eau avec élément extérieur en façade nord-ouest du bâtiment Rue H.-F. Sandoz 11 sis sur la parcelle N° 122 en zone H3.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 10 juillet 2024

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérante : Police cantonale bernoise, Papiermühlstrasse 17L, 3014 Berne.

Auteur du projet : Westiform AG, Freiburgstrasse 596, 3172 Niederwangen.

Emplacement : parcelle N° 153, au lieu-dit: « Grand-Rue 1 », commune de Tavannes.

Projet : installation d'une nouvelle enseigne lumineuse en façade Sud.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : ZBP 1.

Recensement arch. : ensemble bâti A, monument digne de protection, objet C, protégé par ACE depuis le 2.9.1960 et sous protection de la Confédération depuis le 1.1.1965.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 3 juillet 2024.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant : M. Paolo Cataldi, Chemin de la Rive 3, 2710 Tavannes.

Projet : réfection de la toiture (nouvelles tuiles de couleur gris anthracite) et des façades (nouveau bardage gris anthracite et crépis blanc) du bâtiment Chemin de la Rive 3 et installation d'un carport, parcelle N° 1383 en zone H2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 3 juillet 2024

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant : M. Steve Siegenthaler, Oberer Aareweg 14, 3250 Lyss.

Auteur du projet : Gerber macht's GmbH, Gwattbergweg 52, 3506 Grosshöchstetten.

Projet : agrandissement et rénovation de l'étable existante avec fosse à lisier, place à fumier et accès au lieu-dit « Crêt du Chatelay 5 », parcelle N° 2081 en zone agricole.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux : évacuation des eaux pluviales par infiltration et raccordement des eaux résiduaires à la fosse à purin.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 9 août 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 10 juillet 2024

Le chef des travaux publics

Regroupement Loveresse - Reconvilier - Tavannes Fête nationale du 1^{er} Août 2024 à Tavannes

Toute la population des communes de Loveresse, Reconvilier, Tavannes et des environs est cordialement invitée à la Fête du 1^{er} Août qui se déroulera au Plateau d'Orange à Tavannes.

A cette occasion, il sera possible de vous restaurer dès 18h30.

Au programme :

- Salutations des Autorités municipales de Tavannes
- Allocution de Monsieur Frédéric Guerne, directeur Fondation Digger
- Grand feu du 1^{er} août
- Feux d'artifice à 22h30
- Ambiance musicale tout au long de la soirée

Transports :

Les personnes intéressées à bénéficier de transport gratuit voudront bien s'annoncer au secrétariat municipal de Tavannes au 032 482 60 40 ou par courriel à info@tavannes.ch jusqu'au lundi 22 juillet 2024. La compagnie Pagliari fera escale aux arrêts suivants :

- Loveresse, à 17h45, Administration communale, Ch. de l'Ecole 3
- Reconvilier, à 18h, Parking Lidl, Grand-Rue 64
- Tavannes, à 18h15, Hangar des pompiers, Grand-Rue 1

Le retour est prévu à 23h30 sur le parking du terrain de football principal de Tavannes.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux, nous vous présentons chères concitoyennes et chers concitoyens, nos meilleures salutations.

Tavannes, le 4 juillet 2024

Le Conseil municipal



Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Paroisse évangélique réformée de Bévillard, p.a. Jaeggi Pierre-André, Les Côtes 1, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Bévillard



Sorvilier

Avis de construction

Requérants : Labate Angelo, Domenico et Françoise, Champ de la Pierre 6, 2736 Sorvilier

Auteur du projet : Pascal Schaer S.A., 2732 Reconvilier

Emplacement : parcelle N° 883, Champ de la Pierre 6, 2736 Sorvilier

Projet : Demande après coup pour le remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau et élimination de la citerne à mazout.

Dimensions : selon les plans déposés

Construction : selon les plans déposés

Zone : H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 2 août 2024 inclusivement**, au secrétariat communal de

Adresse du projet : BF 1089, Grand-Rue 9, 2735 Malleray

Description du projet : aménagement d'une rampe et création d'un WC pour personnes à mobilité réduite, modification d'une fenêtre en porte-fenêtre et rénovation de la toiture

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre B

Dépôt public : du 3 juillet au 2 août 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 28 juin 2024

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérants/maitre d'ouvrage : Plein Soleil Immobilier Sàrl, M. Fabio Cussigh, Le Seut 14, 2735 Malleray

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, Rue Aimé Charpilloz 4, 2735 Malleray

Adresse du projet : BF 1887, Le Seut 12, 2735 Malleray

Description du projet : construction d'une villa familiale avec pompes à chaleur à l'Est et au Sud du bâtiment, panneaux solaires, verrière sur terrasse au Sud

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : PQ Les Côtes Malleray

Dépôt public : du 3 juillet au 2 août 2024 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version

papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 28 juin 2024

Commune mixte de Valbirse

Invitation à la Fête nationale du 1^{er} Août

Toute la population est cordialement invitée à la fête du 1^{er} Août qui se déroulera dans le préau de l'école secondaire à Malleray. A cette occasion, il sera possible de se restaurer dès 18h. Les sociétés de tir de Malleray-Bévillard proposeront divers menus ; le Réseau Migration Valbirse et environs des desserts.

Programme :

Dès 18h, un apéritif sera offert à la population par la Commune mixte de Valbirse au son du groupe la Mélodie des Eoliennes

À 19h40, production des fanfares de Malleray et Yellow Note Bévillard

À 20h, partie officielle

- Salutations et ouverture de la soirée
- Discours du 1^{er} Août
- Hymne national
- Distribution de lampions aux enfants et cortège aux flambeaux

L'animation musicale sera assurée par M. Jean-Daniel Wahli. Sans oublier le lancer de la Pierre de l'Orval.

Les feux d'artifice privés seront interdits dans la zone de fête. Pour rappel, il n'y aura pas de feux d'artifice de la commune cette année.

Dans l'attente de vous voir nombreuses et nombreux.

Bévillard, le 1^{er} juillet 2024

Commune mixte de Valbirse

Infos communales

Félicitations à notre apprentie

Félicitations à Lana Hostettmann qui a obtenu avec brio son CFC d'employée de commerce avec maturité professionnelle. Ce fut un plaisir de la côtoyer et de la former durant trois ans. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour son avenir professionnel et privé!

Chemin piétonnier fermé temporairement dès le 5 août

Le chemin piétonnier longeant les rails à l'ouest de la gare de Malleray- Bévillard sera fermé du 5 août au 15 octobre, ceci pour des raisons de sécurité puisque des travaux seront réalisés sur le bâtiment de MW Programmation. Nous remercions les usagers pour leur compréhension et les invitons à anticiper leurs trajets vers la gare en passant par la Grand- Rue.

Date pour la course des aînés

La course des aînés aura lieu cette année le mercredi 4 septembre. Les personnes concernées seront informées en temps voulu sur le déroulement de cette belle journée.

Patrouilleurs scolaires 2024-2025

Un grand merci à tous les patrouilleurs bénévoles qui ont contribué à la sécurité des enfants durant l'année scolaire 2023-2024. Leur présence, quelles que soient les conditions météorologiques, a été grandement appréciée.

Suffisamment de bénévoles ont été trouvés pour assurer la sécurité des élèves à Bévillard. Cependant, notre recherche ne s'arrête pas là. Nous sommes activement à la recherche de patrouilleurs pour le site de Malleray. Voici les créneaux horaires (valables tous les jours de la semaine) pour lesquels nous avons besoin d'aide :

De 7h55 à 8h10

De 11h45 à 12h

Pour toute question ou pour exprimer votre intérêt, n'hésitez pas à contacter Nicolas Rubin, directeur de l'école (032 491 61 31, 079 572 42 53, direction@edu.valbirse.ch), ou Chloé Bourgeois, membre de la commission scolaire (079 726 60 72). Merci à tous pour votre engagement.

Bévillard, le 8 juillet 2024

Commune mixte de Valbirse

Prochaine parution : 8.8.24

Calendrier des parutions 2024

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	18	17	01.05.2024	mercredi	36	32	04.09.2024	mercredi
1		03.01.2024	SUPPRIME	19	18	08.05.2024	mercredi	37	33	11.09.2024	mercredi
2	1	10.01.2024	mercredi	20	19	15.05.2024	mercredi	38	34	18.09.2024	mercredi
3	2	17.01.2024	mercredi	21	20	23.05.2024	JEUDI	39	35	25.09.2024	mercredi
4	3	24.01.2024	mercredi	22	21	29.05.2024	mercredi	40	36	02.10.2024	mercredi
5	4	31.01.2024	mercredi	23	22	05.06.2024	mercredi	41	37	09.10.2024	mercredi
6	5	07.02.2024	mercredi	24	23	12.06.2024	mercredi	42	38	16.10.2024	mercredi
7	6	14.02.2024	mercredi	25	24	19.06.2024	mercredi	43	39	23.10.2024	mercredi
8	7	21.02.2024	mercredi	26	25	26.06.2024	mercredi	44	40	30.10.2024	mercredi
9	8	28.02.2024	mercredi	27	26	03.07.2024	mercredi	45	41	06.11.2024	mercredi
10	9	06.03.2024	mercredi	28	27	10.07.2024	mercredi	46	42	13.11.2024	mercredi
11	10	13.03.2024	mercredi	29		17.07.2024	SUPPRIME	47	43	20.11.2024	mercredi
12	11	20.03.2024	mercredi	30		24.07.2024	SUPPRIME	48	44	27.11.2024	mercredi
13	12	27.03.2024	mercredi	31		31.07.2024	SUPPRIME	49	45	04.12.2024	mercredi
14	13	04.04.2024	JEUDI	32	28	08.08.2024	JEUDI	50	46	11.12.2024	mercredi
15	14	10.04.2024	mercredi	33	29	14.08.2024	mercredi	51	47	18.12.2024	mercredi
16	15	17.04.2024	mercredi	34	30	21.08.2024	mercredi	52		25.12.2024	SUPPRIME
17	16	24.04.2024	mercredi	35	31	28.08.2024	mercredi				